

Fév. / Avril. 2007

soyons

N°5

parc

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

DOSSIER ■ 5

Recommandations architecturales pour préserver l'identité du bâti

GESTES

ÉCO-CITOYENS ■ 2

Compostage

À vos marques, prêts,
compostez !

URBANISME ■ 4

Parc naturel régional :
attention **publicité**
réglementée

ENVIRONNEMENT ■ 9

Batraciens : la grande
traversée

SENSIBILISATION □ 10

Sortons avec le Parc !



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Éditorial

Lorsque nous sommes amenés à entreprendre des travaux de rénovation, nous nous posons de multiples questions : la couleur des volets, le choix d'un matériau, le percement d'une fenêtre, le type de clôture, les espèces végétales à planter...

Pour vous aider à vous poser les bonnes questions et vous apporter des éléments de réponse, le Parc naturel régional Oise – Pays de France, dont une des missions essentielles est la préservation du patrimoine bâti de nos villes et de nos villages, a le plaisir de vous présenter dans ce numéro les premiers cahiers de recommandations architecturales dont la rédaction vient de s'achever pour quatre communes du Parc.

Chacune des cinquante-neuf communes bénéficiera, à terme, de son propre cahier de recommandations architecturales. Réalisés en lien avec le Conseil en architecture, urbanisme et environnement de l'Oise (CAUE), ces cahiers recensent les différents types d'architecture présents dans les communes et les éléments architecturaux caractéristiques qui participent de la qualité du bâti de nos villes et villages et qui fondent leur identité.

Ils sont conçus comme un guide pratique à consulter lorsque vous envisagez des travaux de construction ou de rénovation.

Durant l'année 2007, les habitants de huit nouvelles communes recevront leur cahier. Si vous ne le recevez pas, demandez-le à votre mairie ou au Parc. Et si vous ne trouvez pas réponses à vos questions dans ce guide, n'hésitez pas à contacter le CAUE de l'Oise ou le Parc, un architecte est à votre disposition pour vous aider.

Nous souhaitons que ce guide vous accompagne dans vos projets afin que nos communes conservent la diversité et la qualité, tant appréciées, de leur paysage bâti.



Patrice Marchand

Président du Parc Naturel Régional
Oise – Pays de France,
Conseiller Général de l'Oise,
Maire de Gouvieux



- Directeur de publication **Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef **Dorothee Marville**
- Rédaction **Chromatiques (Sophie Hoguin)**
- Photo couverture © **David Grouard PNR OPF**
- Photos non légendées © **PNR OPF**
- Réalisation **Chromatiques**
- Impression **Groupe des imprimeries Morault**
- Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier blanchi sans chlore
ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite

Gestes éco-citoyens

Compostage

À vos marques, prêts, compostez !



À partir de cette année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France démarre une série de campagnes éco-citoyennes annuelles. 2007 est ainsi placée sous le signe du compostage. Nous vous invitons donc à découvrir ou redécouvrir ce qu'est un compost et à quoi sert de composter. Par la suite, si vous voulez tout savoir sur comment composter, n'hésitez pas à vous engager aux côtés du Parc pour devenir de vrais éco-citoyens actifs et informés.

Depuis quelques mois déjà, vous vous préparez à vos devoirs de citoyens pour le printemps 2007. Cette année **soyez aussi éco-citoyen**, préparez votre compostage. Mais au fait, savez-vous vraiment ce qu'est le compostage ?

C'est tout simplement reproduire dans notre jardin le processus naturel qui permet dans la nature aux matières organiques de se transformer et de s'intégrer au sol. La matière organique est dégradée par les micro-organismes du sol (lombrics, vers, acariens, cloportes et autres insectes coprophages) en présence d'oxygène et d'eau. Dans notre jardin, nous recréons ce processus mais en l'organisant et en le maîtrisant afin d'accélérer la transformation (tas spécialement réalisé pour la transformation rapide de la matière organique). C'est ainsi qu'après quelques mois de décomposition, nos déchets verts, de cuisine... se transforment en un amendement organique appelé compost. En tas ou en composteur, seuls 3 à 4 m² suffisent à faire du compost pour un jardin de 300 à 1 500 m². Alors pourquoi s'en priver ? En effet, composter présente plusieurs avantages :
– Réduire le poids de nos poubelles tout d'abord et limiter ainsi le coût de gestion de nos déchets. Il faut savoir



que 30 % des poubelles domestiques sont constituées de matières organiques pouvant être compostées. Pour une famille avec deux enfants, cela représente près de 560 kg de déchets en moins à transporter et à traiter.

– Ensuite nourrir proprement votre jardin. Le compost vous permet d'enrichir le sol en apportant azote, phosphore, potassium et oligo-éléments mais surtout en améliorant durablement les propriétés physiques du sol. Il vous évite ainsi l'achat de terreau et l'emploi d'engrais chimiques. En fait vous rendez au sol ce que vous lui avez emprunté !

– Enfin, entrer dans une logique d'éco-citoyenneté car en tant qu'habitant d'un Parc naturel régional, nous nous devons d'être exemplaires et de contribuer à la préservation de notre territoire et de la planète.

PNR et comment vous pouvez en profiter. Chaque année, le PNR choisit un thème éco-citoyen pour une grande campagne d'information et de sensibilisation auprès des habitants du territoire. Le Parc lance tout d'abord un appel à candidature pour rechercher des *Correspondants Parc*. Ce sont des habitants très engagés qui acceptent de devenir des relais du Parc. Ils vont former et informer les habitants volontaires sur le thème de l'année. Ces *Correspondants Parc* sont eux-mêmes formés par le Parc avant le lancement de la campagne officielle. Pour 2007, le thème choisi est donc le compostage. Le réseau de *Correspondants Parc* est aujourd'hui mis en place, il regroupe soixante personnes réparties sur tout le territoire. Ce groupe a commencé sa formation, assurée cette fois par l'association *Format Nature*. Dès le début du printemps, les *Correspondants*

le compostage en remplissant le bulletin proposé en bas de page et devenir « éco-citoyen du Parc ».

Devenez « éco-citoyen du Parc »

Grâce à cet engagement éco-citoyen, vous devenez un habitant privilégié. Vous recevrez tout d'abord la pochette de l'éco-citoyen qui servira à classer vos fiches pratiques. Chaque année, vous recevrez les fiches pratiques sur le thème retenu et les moyens de mettre en place efficacement de nouveaux comportements ou de nouvelles techniques. Les premières fiches porteront sur le compostage, les suivantes correspondront au thème 2008 : gestion de l'eau ou économies d'énergie...

Par ailleurs, en tant qu'habitant éco-citoyen, vous serez en relation avec les *Correspondants Parc* qui répondront à vos questions et vous serez informés en fin d'année du bilan des actions entreprises.

L'objectif des campagnes éco-citoyennes est une prise de conscience individuelle : chacun peut faire quelque chose pour préserver l'environnement et mettre en place un développement durable pour la planète.

Alors, n'hésitez plus, engagez-vous auprès du Parc et devenez un éco-citoyen actif en remplissant le bulletin d'inscription. ■

**“ Rien ne se perd...
tout se transforme ! ”**

Comment profiter pleinement des campagnes du Parc

Si maintenant vous êtes convaincus ou du moins prêts à vous poser la question, voici en quelques lignes, comment s'organisent les campagnes éco-citoyennes du

Parc responsables de votre commune vous contacteront pour organiser réunions, démonstrations et autres ateliers et vous informer sur les secrets du compostage. Afin que votre correspondant puisse vous contacter, vous devez vous signaler comme volontaire pour

Bulletin d'inscription à renvoyer au Parc Engagement éco-citoyen 2007 : le compostage

je m'engage à :

- mettre en place le compostage en suivant notamment les indications fournies dans les fiches pratiques ou les formations mises en place par le Parc
- répondre à toutes les questions qui pourront m'être posées dans le cadre du suivi de l'opération (questionnaires envoyés par le Parc en fin d'année)

Le Parc s'engage à :

- fournir les informations nécessaires à la pratique du compostage (fiches pratiques)
- proposer un accompagnement grâce au réseau des *Correspondants Parc* : ateliers locaux de formation organisés dans les communes...
- m'informer sur les résultats de l'opération.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :

Bulletin d'adhésion à retourner à la **Maison du Parc**

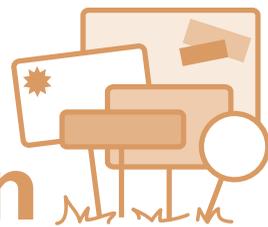
Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - BP 6
60560 Orry-la-Ville

ZOOM SUR ...

L'origine du compost

Le mot *compost* n'est pas une des nombreuses inventions du XX^e siècle, il est issu de l'adjectif « *composte* », d'origine latine, qui signifiait *mêlé, composé, mis ensemble*. La pratique du compostage est ancienne, au cours du XII^e siècle, les *Templiers* maîtrisaient déjà parfaitement le compostage des déchets forestiers, d'où la richesse de leurs terres. Mais les premières pratiques remontent au début de l'agriculture et de l'élevage. Elles seraient donc encore plus anciennes et viendraient du Proche-Orient, aux portes de Jérusalem et de la Chine.

Soyons Parc ■ Fév.-Avril 2007



Parc naturel régional : attention publicité réglementée

La création d'un Parc naturel régional n'entraîne pas de contraintes nouvelles en terme de réglementation, hormis pour la publicité, les enseignes et pré-enseignes au sein des agglomérations. Afin que les communes du Parc puissent bénéficier d'un constat précis en la matière, nous leur avons proposé l'assistance d'un bureau d'étude spécialisé. Quinze communes se sont portées volontaires pour ce diagnostic réalisé par Christiane Melacca Nguyen, urbaniste.

La création d'un PNR induit un régime d'autorisation pour les enseignes et l'interdiction de publicité et de pré-enseignes en agglomération, sauf cas de quelques pré-enseignes dérogatoires admises seulement pour certaines activités mais limitées en nombre et dimensions (moins

Exemple d'un dispositif grand format interdit en Parc naturel régional.



“ Les enseignes restent bien sûr autorisées sur le lieu où s'exerce l'activité ”

et des pré-enseignes en compagnie d'un représentant de la commune (maire, adjoint, police municipale) aussi bien dans l'agglomération que hors agglomération. En effet, hors agglomération, la publicité et les pré-enseignes (autres que dérogatoires et temporaires) sont interdites que l'on soit dans le périmètre d'un PNR ou non.

(procès-verbal, arrêté de mise en demeure...). Un aide-mémoire récapitulant les différents points de la réglementation permettant d'envisager des actions claires pour faire retirer des panneaux abusifs ou pour mettre en place des zones de publicité autorisée ou restreinte leur a également été remis.

À l'analyse de cette première phase d'étude constituée essentiellement de communes de petite taille si l'on excepte Creil ou Précy-sur-Oise dont les agglomérations ne sont pas sur le territoire du Parc, on compte peu de grands panneaux 4 x 3 mètres (les plus gênants) et globalement peu d'abus importants. Ce premier travail préfigure donc une grande campagne de sensibilisation auprès des maires et des annonceurs afin qu'au sein du Parc naturel régional les autres communes prennent modèle sur les actions déjà menées et contribuent elles aussi à la préservation du cadre de vie des habitants du Parc. ■

“ En matière de publicité, la liberté d'expression doit aller de pair avec la protection du cadre de vie ”

d'un mètre de hauteur et d'un mètre cinquante de largeur). Cette interdiction peut cependant être assouplie par la mise en place de zones de publicité restreinte dans le cadre de l'élaboration d'un règlement local. Suite à la création du Parc, les élus avaient été informés de ce changement réglementaire pour leur commune. Mais, parce que la réglementation peut paraître complexe et que le temps manque aux élus pour s'informer sur chaque dossier, le PNR a proposé aux communes un diagnostic, mené par un bureau d'étude spécialisé. Quinze communes sur cinquante-neuf ont répondu favorablement à cette proposition. « Bien connaître les règles, savoir comment réagir, ce sont deux des principales raisons qui nous ont poussé à demander ce diagnostic sur la publicité au PNR » témoigne Monsieur Vernier, maire de Coye-la-Forêt. Le diagnostic, a consisté en un relevé de terrain de tous les panneaux publicitaires

Un travail à poursuivre

L'état des lieux est à présent achevé pour ces quinze premières communes. Chaque maire s'est vu remettre un document où figurent le diagnostic panneau par panneau ainsi que des modèles de courriers permettant de mettre leur commune en conformité avec la loi

Exemple de pré-enseignes illégales en milieu naturel.



Recommandations architecturales pour préserver l'identité du bâti

Ici la couleur des volets et de la porte habille la façade en harmonie avec le ton des moellons et de l'enduit.

Les premiers cahiers de recommandations architecturales sont parus

5



Dès 2005, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a initié un projet d'élaboration de cahiers de recommandations architecturales. Après de longs mois de mise en place et de préparation, les documents de la première tranche sont maintenant achevés et commencent à être distribués aux habitants. À terme, tous les habitants de ces villages recevront le cahier constitué de fiches décrivant les différents types architecturaux présents dans leur village. Le but est de permettre à tous d'effectuer des rénovations ou des constructions qui préservent une cohérence et une identité au bâti local. Un vaste chantier, qui demande un travail minutieux sur le terrain et de longues discussions avec les élus locaux et les habitants intéressés.

Les cahiers de recommandations architecturales sont des documents pratiques et pédagogiques qui doivent permettre de répondre aux interrogations des habitants et des élus lors de travaux de rénovation, d'agrandissement ou pour de nouvelles constructions. Ces documents ont pour objectifs, à la fois de sensibiliser les habitants aux caractéristiques spécifiques du patrimoine bâti qui les entoure, et à la fois de servir d'argumentaire pour les maires lors de la délivrance d'autorisation de travaux, voire lors de l'établissement d'un plan local d'urbanisme.

Les cahiers de recommandations architecturales se présentent sous la forme d'une pochette cartonnée contenant des fiches spécifiques à chaque village et des informations communes à tous les villages d'une même unité paysagère. Chaque pochette décrit donc les éléments marquants de cette unité paysagère identifiée sur une carte. Elles comprennent aussi un glossaire des termes techniques et les adresses utiles. Les fiches spécifiques à chaque village





ici la végétation agrémente le mur de pierre dont elle atténue la rigueur.

6

possèdent toutes une trame identique : les mots du maire et du président du Parc accompagnent un plan de situation du village. Viennent ensuite des fiches descriptives pour chaque type de famille de bâti repéré dans le village : maison rurale, maison de bourg, maison de village, etc. À leur recto, des photos et la description détaillée de leurs caractéristiques : hauteur, longueur, type de volets, de matériaux, etc. Au verso, les recommandations, ce que l'on peut faire et ce qu'il ne faut pas faire, illustrées par des schémas. Les autres fiches s'intéressent plus précisément aux matériaux, détails de construction, fenêtres, portes et volets, clôtures et couleurs. Une autre fiche explique comment on peut aménager les abords d'une maison de constructeurs pour la fonder plus facilement dans le paysage. Enfin deux dernières fiches de sensibilisation : l'une sur l'architecture contemporaine et l'autre sur l'approche environnementale terminent ce cahier, elles sont communes à tous les villages.

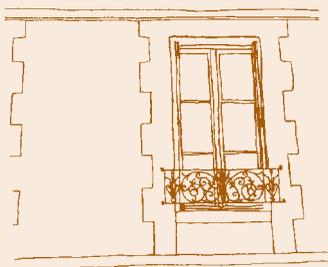
Les trois premières unités paysagères

Les unités paysagères du Parc sont des territoires où le paysage présente des constantes formant un ensemble relativement homogène. Dix-huit ont ainsi été définies sur l'ensemble du Parc. Les trois premières à bénéficier des cahiers de recommandations architecturales sont le « Plateau du Valois », la « Vallée de la Nonette Amont » et le « Multien ». L'élaboration des cahiers pour les onze premiers villages volontaires a été découpée en trois tranches. Les villages de Borest, Fontaine-Chalais, Montlognon et Rully composaient la première tranche qui vient de s'achever. Ognon, Raray, Villers-Saint-Frambourg, Villeneuve-sur-Verberie devraient voir terminer leurs documents en juillet 2007 et Montépilloy, Mont-l'Évêque et Ver-sur-Launette en fin d'année 2007. La réalisation de ces cahiers, nécessitant un savoir-faire et une connaissance fine de l'architecture, a été confiée au CAUE de l'Oise. Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et

d'environnement) est en effet l'organisme idéal pour ce genre de projet puisqu'informer, sensibiliser et conseiller les particuliers comme les collectivités locales en matière d'architecture et d'aménagement fait partie de ses fonctions premières. Le CAUE de l'Oise possédait déjà une expérience conséquente en la matière.

“ Les habitants sont très attachés à leur patrimoine bâti ”

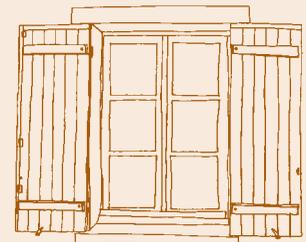
À terme, ces cahiers feront partie d'une collection « Parc naturel régional Oise – Pays de France » qui comprendra des cahiers de recommandations sur d'autres thèmes, comme les bâtiments agricoles ou encore la qualité environnementale de la construction.



Détail constructif de façade ; encadrement de fenêtre en pierre, garde-corps en ferronnerie, bandeaux horizontaux.



Maison rurale présentant des volets persiennés au niveau bas et des fenêtres à engranger au niveau haut.



Fenêtre traditionnelle avec des menuiseries en bois peint à deux vantaux ouvrant à la française, présentant une division à trois carreaux par ouvrant.



© CAUE

Couverture en tuile plate, sans tuile de rive, avec une corniche moulurée en pierre sur des murs enduits à la pierre - vue.

Un travail minutieux et d'âpres discussions

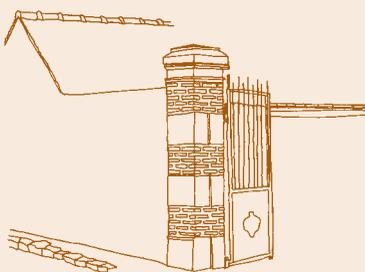
Dès les premières réunions de présentation du projet, la participation a été importante. Généralement, les habitants se montrent très motivés et fortement impliqués dans l'élaboration des documents. Dans chaque village, un groupe de travail est formé pour discuter avec le CAUE et le PNR des différents points

tailles restaient visibles. Certains sujets, plus sensibles que d'autres, tels que les couleurs, ont été l'occasion de discussions animées. Pour finaliser les nuanciers mis au point par une coloriste professionnelle, il a fallu tenir compte à la fois de la tradition, des nouveaux goûts et des mentalités d'aujourd'hui afin de trouver un compromis où chacun pourra trouver son bonheur.

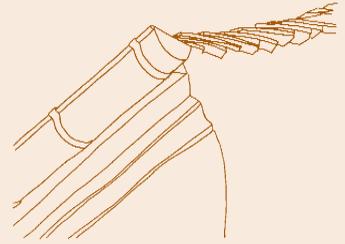
“ Ces recommandations sont essentielles car même bien intentionné, on fait des erreurs ”

abordés. De son côté, le CAUE, assisté par des techniciens du Parc, effectue les relevés de terrain : analyse des différents types d'architectures, évaluation des restaurations visibles, recherche des éléments marquants de l'identité du village. Cette phase d'observation s'appuie sur de très nombreuses photos qui servent de support à la discussion avec les représentants du village.

Les différentes réunions, organisées sur plusieurs mois, ont été l'occasion de mettre à mal quelques idées reçues sur la rénovation. Par exemple, même si c'est aujourd'hui très à la mode, laisser les moellons apparents sur les façades n'est pas du tout traditionnel ! En effet, traditionnellement, ils étaient recouverts d'un enduit, souvent coloré, servant à protéger les murs, seules les pierres de



Exemple d'une pile en brique et pierre



Détail constructif, gouttière en zinc avec un coyau au profil courbe servant à couvrir la corniche et à éloigner les eaux des murs.

Monsieur Duchesne, Maire de Borest Village de 332 habitants dans la vallée de la Nonette amont témoigne du déroulement et de l'apport de cette initiative.

“ Dès le départ, nous étions très intéressés par ce projet de recommandations architecturales car plusieurs fois nous avons eu du souci avec certaines rénovations que je qualifierais de « décalées », notamment sur la couleur des volets. Bien souvent, les habitants ne demandent pas l'autorisation avant ce genre de changements et après il est bien difficile de leur faire entendre que leur rose fuschia par exemple, même s'il est le plus beau du monde, ne se marie pas très bien avec le bâti environnant. Le village accueille de nombreuses familles anciennes attachées à la tradition, c'est pourquoi les discussions organisées par le CAUE et le Parc, auxquelles tous les habitants étaient conviés, ont eu un grand succès. Nous avons pu mettre en place un groupe de travail d'une douzaine de personnes très actives. Nous avons appris au moins autant que nous avons donné et nous avons pu nous rendre compte que même avec les meilleures intentions, nous avons tous fait des erreurs architecturales dans nos rénovations. C'est pourquoi aujourd'hui, en tant que maire, j'attends beaucoup de ces documents : une véritable sensibilisation des habitants et un guide pour appuyer les décisions d'autorisation. ”

Faire évoluer les mentalités

Les réunions ont aussi été l'occasion de sensibiliser la population à l'architecture d'aujourd'hui à laquelle bien souvent, les habitants sont frileux et hostiles. Des exemples de maisons



Maison contemporaine en bois.

© CAUE



© CAUE

8

d'architectes utilisant les matériaux traditionnels ou des formes simples inspirées du bâti traditionnel ont pu être développés afin de montrer, que l'architecture d'aujourd'hui pouvait renouveler le bâti sans lui faire perdre son identité. « *Les particuliers font peu appel à des architectes pour la construction de leur maison, ils choisissent des modèles standards sur catalogue pensant qu'ils n'ont pas d'autre choix financier. Pourtant, il s'avère que dans de nombreux cas, le recours à un architecte n'est pas plus coûteux et donne de bien meilleurs résultats en matière d'intégration*

environnementale et de confort. Le CAUE est d'ailleurs là pour aider et orienter les particuliers » précise ainsi Carole Dauphin, architecte au CAUE de l'Oise, qui milite contre l'uniformisation des nouvelles constructions.

Au final, les documents élaborés se veulent donc à la croisée des chemins, entre le désir des habitants attachés à une certaine forme de bâti traditionnel, un travail systématique d'état des lieux, les exigences des architectes des bâtiments de France et la prise en compte des nouveaux goûts et des exigences de la modernité. ■



Les fenêtres sont disposées sans ordonnancement sur la façade. Leurs linteaux sont cependant alignés horizontalement.



Les différents volumes des longères s'enchaînent sur la rue. Ils respectent une même pente de toiture. Ils sont constitués des mêmes matériaux.

Vous avez un projet de travaux ?

Des interlocuteurs sont là pour vous aider gratuitement.

- **La mairie de votre commune** tout d'abord peut vous informer sur ce qui est autorisé ou non selon le plan local d'urbanisme.
- **Le CAUE de l'Oise**, pour étudier en détail vos idées grâce à des architectes et des paysagistes.

Contact : La Cabotière

Parc du Château
BP 439 – 60635 Chantilly
www.caue60.com
Tél. : 03 44 58 00 58

- **Le PNR Oise – Pays de France** qui accueille deux architectes à mi-temps pour vous conseiller.

Contact : Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux
BP 6 – 60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65

Batraciens : la grande traversée



Chaque année, des milliers d'amphibiens meurent écrasés sur les routes au cours de leur migration vers leurs zones de reproduction. Depuis 2001, afin de limiter ce massacre, des associations locales œuvrent pour le sauvetage de milliers de crapauds et grenouilles. Le Parc qui accompagne matériellement et administrativement les associations, cherche à présent à assurer la pérennité de ces « opérations batraciens » et à les intégrer dans la gestion globale des zones humides.

Tout a commencé un beau jour de l'an 2000, quand un habitant d'Orry-la-Ville, découvre à vélo des centaines de crapauds écrasés sur la route. Intrigué, curieux et soucieux à la fois, il rend compte de ce phénomène au sein de son association de protection de l'environnement, l'APSOM qui décide de sauver les batraciens de leur naufrage routier annuel. Les routes autour des étangs de Comelles sont alors fermées entre 19 h et 7 h, heures privilégiées des migrations pendant la période la plus sensible, de mi-février à fin mars. Des opérations qui se sont avérées efficaces puisqu'on a ainsi vu revenir le



Asnières-sur-Oise, Avilly-Saint-Léonard et plus récemment Verneuil-en-Halatte afin d'empêcher les amphibiens d'entamer leur traversée suicidaire. Des seaux enterrés permettent de les récupérer et de les transporter en lieu sûr le matin venu. Aujourd'hui, sur le territoire du Parc, huit portions de route bénéficient d'un barrage, ce qui représente presque cinq kilomètres de routes bâchées et plus de dix-huit mille batraciens transportés !

**“ Assurer le retour des batraciens,
un vrai travail de fourmi ! ”**

triton aux étangs de Comelles. Les bénévoles d'associations ont également mis en place un système de barrages le long des routes à Coye-la-Forêt, Pontarmé, La Chapelle-en-Serval, Bellefontaine,

Amphibiens et zones humides : indissociables !

Soutenir, coordonner, élargir sont les trois axes de travail pour le Parc en matière de protection des amphibiens.

C'est pourquoi le PNR a soutenu dès le début l'action des associations qui se sont soucies des batraciens.

Tout d'abord en prêtant ou aidant à acheter du matériel plus adapté et plus pérenne (bâches et seaux plus robustes, gilets fluo et gyrophares pour les équipes de fermeture des routes...) et en s'occupant des parties administratives (autorisations de ramassage d'espèces protégées, panneaux de signalisation...).

Ensuite, en assurant l'information et la communication auprès de tous les publics (dépliants, affiches, supports pédagogiques, sorties natures, etc.) et bien sûr en assurant un suivi scientifique et en formant les bénévoles à la reconnaissance des espèces.

Par ailleurs, pour rendre plus efficace ces campagnes de ramassage, le Parc a créé un groupe de travail « amphibiens » qui réunit les acteurs de la protection des amphibiens. Ce groupe a donné naissance à d'autres actions plus larges et plus ambitieuses : mise en place d'une expertise afin de proposer des aménagements permanents ou le cas échéant des moyens pour faciliter le ramassage ; restauration de mares ou de réseau de mares ; ou prise en compte des amphibiens dans l'aménagement d'une place à Montépilloy. Ce travail du Parc doit permettre d'une part, de ne pas laisser s'essouffler la dynamique initiée par les associations et d'autre part, de faire entrer ces actions dans le cadre plus large de la préservation des zones humides. ■



La fermeture des routes, au début mal acceptée, entre désormais dans les mœurs, même si elle nécessite encore cinq à six personnes par mois pendant plus d'un mois.

© PNR OFF

9



© PNR OFF

Pose d'un filet bâche.

côté
sensibilisation

Sortons avec le Parc



Sortie thématique en pleine nature.

La mobilisation et la participation de tous, habitants et visiteurs, sont indispensables si le Parc veut préserver et mettre en valeur son patrimoine. Territoires habités, les Parcs naturels régionaux ont pour missions d'accueillir, d'informer et d'éduquer le public à l'environnement et au patrimoine. Le Parc naturel régional Oise – Pays de France travaille chaque année, à un nouveau programme de sensibilisation à destination du grand public. Riche et varié, il essaie de donner une part active aux habitants, afin que chacun puisse s'approprier, respecter et connaître son territoire.

Séance atelier.



Soyons Parc ■ Fév.-Avril 2007

Un programme riche et varié

2007 sera donc une année bien remplie, puisque de mars à novembre, le Parc vous offrira la possibilité de participer à de nombreuses animations aussi diverses qu'intéressantes. Toutes les richesses qui contribuent à l'identité du territoire seront alors abordées à travers différents ateliers ou visites thématiques.

Plusieurs sorties autour de la faune vous seront proposées. Le Parc tente en effet de sensibiliser les habitants aux espèces animales menacées telles que les grenouilles, les chouettes, les oiseaux ou encore les chauves-souris. Ainsi, pour la nuit de la chouette, qui se déroulera le 31 mars 2007, une exposition, des ateliers créatifs pour les enfants, un diaporama et une sortie nocturne vous permettront de découvrir les rapaces.

La découverte du patrimoine naturel fait également partie des objectifs du Parc. Par des sorties thématiques, souvent réalisées en collaboration avec des organismes partenaires (l'ONF, le CORIF, le CPIE, le Conservatoire des sites naturels de Picardie, les associations

locales...) le Parc se propose de vous faire connaître la diversité des milieux naturels : forêts, landes humides, étangs... et de vous expliquer leur fonctionnement, leur histoire et leur gestion. C'est ainsi que le Parc vous proposera de participer à un chantier nature, pour la restauration d'une mare à l'automne.

Enfin, cette année le Parc tentera de vous faire découvrir et apprécier les nombreuses richesses de notre patrimoine culturel. Cet été, des circuits pédestres guidés vous emmèneront à la découverte du petit patrimoine et de l'histoire locale, qui contribuent à l'identité des villages du territoire.

Une campagne de communication

Afin que ces actions soient connues de vous tous, le Parc a décidé de mettre en place une campagne de communication. Vous pourrez trouver des affiches annonçant les manifestations dans les mairies, les offices de tourisme, les cinémas, les commerces... Vous trouverez également ces manifestations dans le livret *Vivons le Parc* qui recense toutes les sorties et animations nature et patrimoine qui se déroulent sur le territoire du Parc. Distribué dans cent trente points de diffusion, il paraît deux fois par an, début avril et début octobre. N'hésitez pas aussi à le demander au Parc au 03 44 63 65 65.

Le Parc souhaite sensibiliser le plus grand nombre d'habitants aux richesses de leur territoire. C'est pourquoi, toutes ces manifestations, sont accessibles gratuitement et sur simple inscription auprès du secrétariat du Parc.

Amoureux de la nature ou juste envie de nouveauté, ces sorties vous permettront d'aller explorer des univers qui sortent de l'ordinaire. ■

Zoom sur ...

Les prochaines sorties Parc

- *Fréquence grenouilles* : samedi 24 mars de 20 h à 23 h (sortie nocturne et balade contée).
- *La nuit de la chouette* : samedi 31 mars de 14 h 30 à 19 h et de 20 h à 23 h (exposition, ateliers créatifs pour les enfants, vidéo et séances de diaporama).
- *La fête des éco-citoyens* : samedi 16 et dimanche 17 juin de 10 h à 19 h (exposition, ateliers autour de l'éco-citoyenneté, vidéo et séances de diaporama).
- *La journée du patrimoine de pays et des moulins* : dimanche 24 juin de 14 h 30 à 17 h 30 (circuit pédestre).
- *Les sorties patrimoine de l'été* : samedi 21 juillet après-midi et dimanche 26 août matin (circuit pédestre).
- *La nuit de la chauve-souris* : samedi 1er septembre de 14 h à 17 h 30 et de 20 h à 23 h (ateliers créatifs pour les enfants, sortie nocturne).
- *Le chantier nature* qui se déroulera à l'automne (restauration d'une mare).

**Samedi 31 mars,
Orry-la-Ville**

Nuit de la chouette

Cette journée vous proposera différentes activités pour mieux appréhender les rapaces nocturnes.

L'après-midi, destinée aux enfants, sera l'occasion de les faire participer à des ateliers ludiques et créatifs où ils auront la possibilité de construire des mobiles et des masques et de disséquer des pelotes de réjection. Une sortie nocturne vous fera découvrir, à l'aide d'un animateur du Centre ornithologique d'Ile-de-France les chouettes et autres rapaces nocturnes. Un diaporama permettant de découvrir la biologie et l'écologie des principales espèces de



notre région accompagnera cette sortie nocturne. Une exposition sur la chouette chevêche et une autre sur les œuvres réalisées par les enfants d'écoles primaires lors du concours « une chouette haute comme trois pommes » vous seront également présentées.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : Maison du Parc à Orry-la-Ville, les ateliers ludiques se dérouleront à partir de 14 h 30, sortie nocturne à 20 h.

i Renseignements: Parc naturel régional Oise - Pays de France, Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : L'inscription préalable est obligatoire auprès du secrétariat du Parc.



**Samedi 24 mars,
Orry-la-Ville**

Fréquence grenouille

Cette sortie nocturne réalisée dans le cadre de la campagne nationale « Fréquence grenouille » vous fera découvrir les amphibiens. Une balade contée encadrée par une conteuse et un animateur du Conservatoire des sites naturels de Picardie viendra enrichir cette promenade. L'objectif de cette sortie est la découverte des crapauds, grenouilles et autres tritons en voie de régression et des actions menées pour leur préservation, telle que l'implantation de systèmes de protection des amphibiens le long des routes empruntées par les animaux au cours de leur migration vers les lieux d'accouplement et de ponte. Des légendes et des contes associés aux batraciens compléteront également cette soirée.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : Table de Montgrésin, forêt de Chantilly à 20 h.

i Renseignements: Parc naturel régional Oise - Pays de France, Tél. : 03 44 63 65 65.

À savoir : L'inscription préalable est obligatoire auprès du secrétariat du Parc.



Bonjour à tous et à toutes

Et voilà, c'est fait !
J'ai désormais un prénom et tout cela grâce à vous tous ! Le choix fut difficile mais finalement c'est **Picatou** qui a retenu notre attention.

C'est **Théo Flavenot** de Senlis qui m'a trouvé un si joli prénom.

Merci aussi à Pierre Chaperot de Pontpoint et à Adèle Zwilling d'Apremont pour leurs propositions (Pic et Toc, Professeur Piquétoc) avec lesquelles nous avons beaucoup hésité.

Merci aussi à tous les autres habitants du Parc, petits et grands, pour leurs nombreuses autres propositions.

Quel bonheur d'être l'ambassadeur du Parc. À partir d'aujourd'hui, je vous propose de devenir votre guide et de partir avec vous à la découverte des mille et une richesses de notre Parc.



À la découverte du compostage

1 La nature recycle ses déchets : mais où peuvent bien disparaître les feuilles mortes ?

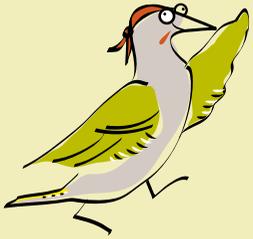
En automne,
les feuilles tombent, s'accumulent
sur le sol mais au printemps,
plus rien ! Les feuilles ont disparu !
Se seraient-elles envolées comme par magie ?
À toi de le découvrir.



Que deviennent les feuilles tombées en automne ?

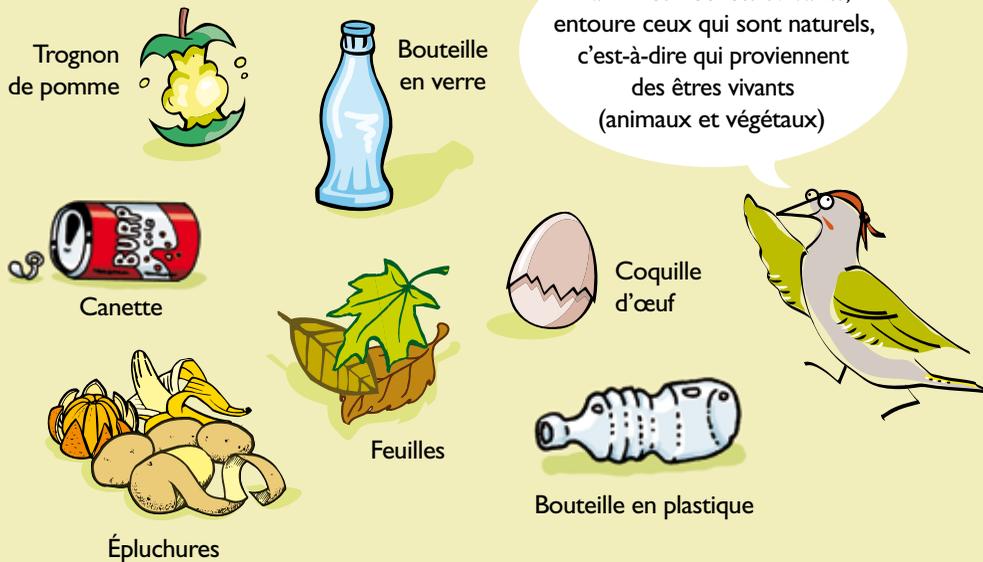
- A Les feuilles sont mangées par les cerfs et les sangliers
B Les feuilles sont ramassées par les éboueurs
C Les feuilles sont mangées et transformées par les petites bêtes
du sol

Réponse C : Dans le sol de la forêt vivent des millions de petites bêtes qui se nourrissent des feuilles, des brindilles et des cadavres des animaux. Ces animaux sont appelés les décomposeurs. Ils digèrent et transforment petit à petit les déchets de la forêt en terreau noir appelé humus. Cet humus est un engrais naturel qui permet aux arbres et aux plantes de grandir.



2 Les déchets naturels de nos poubelles ?

Parmi les déchets suivants,
entoure ceux qui sont naturels,
c'est-à-dire qui proviennent
des êtres vivants
(animaux et végétaux)



Réponses : trognon de pomme, coquille d'œuf, feuilles, épluchures.

3 Que peut-on faire de nos déchets naturels ?

- A Les jeter dans la forêt
B Les transformer comme les feuilles de la forêt en engrais naturel
C Les jeter à la poubelle

Réponse B : Arrêtons de jeter nos déchets naturels. Eux aussi peuvent être transformés en engrais. Il suffit de les entasser sur le sol dans le fond du jardin ou dans un bac en bois pour obtenir de l'engrais. On mélange, on arrose de temps en temps et on laisse les insectes faire leur travail. Au bout de quelques mois on obtient un engrais naturel appelé « compost » que l'on peut utiliser pour les plantes du jardin.



île de France



val
d'oise
le département



Soyons Parc
Magazine gratuit destiné aux habitants du
Parc naturel régional Oise – Pays de France

**Parc naturel régional Oise – Pays
de France**

Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr